



Pommier / Poirier

N°12
27/04/2023



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier Edition Sud Nouvelle-Aquitaine N°X du JJ/MM/AA »



Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Pommier – Poirier

- **Tavelure** : les prochaines pluies pourront encore donner lieu à des projections significatives.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité est en cours et les conditions climatiques sont favorables.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque élevé d'éclosions est en cours.
- **Carpocapse des pommes** : le premier vol est en cours.
- **Puceron cendré** : à surveiller.
- **Hoplocampe** : les premiers dégâts sont observés.
- **Psylle du poirier** : la période de pontes de la seconde génération est en cours.

Note nationale BSV Abeilles - Pollinisateurs :



Le déclin des insectes pollinisateurs est ...

... une réalité mondiale impliquant de nombreux facteurs de stress notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (climat, pertes d'habitats, érosion de la biodiversité florale...).




































La note est disponible sur le lien suivant : [Note nationale Abeilles-Pollinisateurs](#)

• Données météorologiques

Depuis le dernier bulletin, les températures moyennes ont été proches à inférieures aux valeurs de saison. Une période pluvieuse est en cours depuis le 21 avril, selon les secteurs 15 à 40 mm ont été enregistrés entre le 21 et le 26 avril.

Pour les prochains jours des températures supérieures aux valeurs de saison sont annoncées. Un épisode pluvieux avec de possibles orages est prévu à partir de samedi 29 avril.

Prévisions du 28 avril au 4 mai (source : MétéoFrance)

	VENDREDI 28	SAMEDI 29	DIMANCHE 30	LUNDI 01	MARDI 02	MERCREDI 03	JEUDI 04
Ste Livrade sur Lot (47)	 12° / 27° ▲ 10 km/h	 14° / 24° ▼ 15 km/h	 13° / 20° ▲ 20 km/h 40 km/h	 11° / 20° ► 15 km/h	 9° / 23° ▼ 15 km/h	 10° / 27° ◀ 15 km/h	 13° / 27° ▼ 15 km/h
Pompignac (33)	 14° / 27° ▼ 15 km/h	 16° / 22° ▼ 15 km/h	 13° / 19° ▲ 20 km/h 40 km/h	 11° / 20° ► 15 km/h	 10° / 23° ▼ 15 km/h	 10° / 26° ◀ 15 km/h	 13° / 26° ▼ 15 km/h
Bergerac (24)	 10° / 27° ► 15 km/h	 14° / 24° ▼ 15 km/h	 12° / 20° ▲ 15 km/h 40 km/h	 10° / 20° ► 15 km/h	 8° / 23° ▼ 15 km/h	 9° / 27° ◀ 15 km/h	 12° / 26° ◀ 15 km/h
Jonzac (17)	 12° / 25° ► 20 km/h	 15° / 22° ▼ 15 km/h	 12° / 18° ▲ 20 km/h 45 km/h	 11° / 19° ▲ 15 km/h	 9° / 22° ▲ 15 km/h	 10° / 25° ▲ 15 km/h	 13° / 24° ◀ 15 km/h
Orthez (64)	 12° / 28° ► 15 km/h 40 km/h	 15° / 22° ► 15 km/h	 13° / 19° ▲ 15 km/h	 11° / 20° ▲ 15 km/h	 10° / 23° ▲ 15 km/h	 11° / 27° ◀ 15 km/h	 12° / 25° ▲ 15 km/h

• Stades phénologiques

Pommier :

En Lot-et-Garonne : stade H pour Canada, Golden à début I pour Chantecler et Gala ; stade H-I pour Granny et Pink Lady ; stade I pour Braeburn.

En Gironde : stade G à début H pour Golden et Chantecler ; stade H pour Gala.

En Dordogne centrale : stade H pour Golden, Canada et Chantecler ; stade I pour Gala et Granny.

En Charentes : stade F2 pour Canada ; stade G pour Chantecler ; stade G-H à H pour Golden et Gala ; stade H pour Granny.



Stade F2
« Pleine floraison »
(BBCH 64)



Stade G
« Chute des premiers
pétales » (BBCH 65)



Stade H
« Chute des derniers
pétales » (BBCH 67)



Stade I
« Nouaison »
(BBCH 70)

Poirier :

En Lot-et-Garonne : stade H-I pour Conférence ; stade I pour Comice ; I à début J pour William's, Passe Crassane et Harrow Sweet.

En Gironde : stade H pour William's ; stade H à début I pour Comice ; stade H-I pour Passe Crassane.

En Charentes : stade H pour Conférence ; stade H-I pour Comice ; stade I pour William's.



Stade H
« Chute des derniers pétales » (BBCH 67)



Stade I
« Nouaison » (BBCH 70)

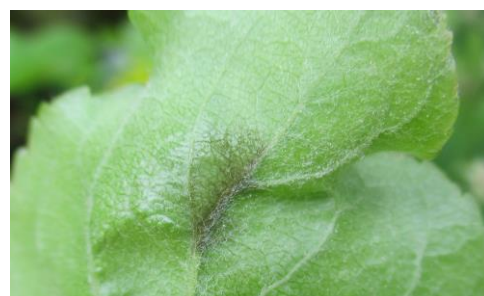


Stade J
« Grossissement des fruits » (BBCH 71)

• Tavelure

Les premières taches de tavelure ont été observées en début de semaine dernière sur pommiers non traités en Lot-et-Garonne, de nouvelles taches ont été notées cette semaine. Des symptômes de tavelure ont également été observés cette semaine en vergers protégés sur pommiers (feuilles de rosette) et sur poiriers (feuilles de rosette et jeune fruit).

Les suivis de projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne ont montré des projections importantes lors des pluies des 21-25 avril.



Tache de tavelure
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Selon les données issues du **modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®**, des contaminations de niveau « léger » à « grave » ont eu lieu selon les secteurs lors des pluies des 21-25 avril.

D'après le modèle, nous sommes encore dans la période où la maturation des périthèces est importante. Le stock de spores projetables progresse actuellement de 2 à 4 % par jour. Suite aux dernières pluies, le potentiel de spores projetables oscille entre 2 et 4 % du stock annuel.

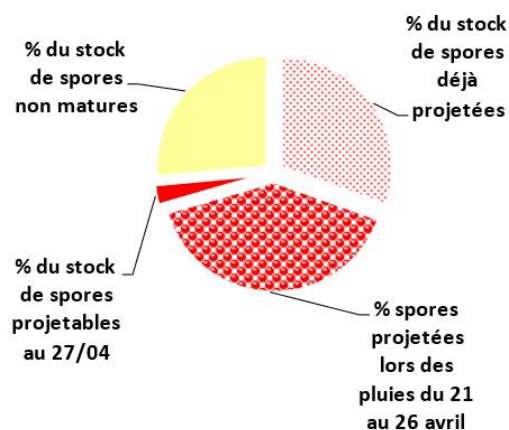
Stations Météo	Période d'humectation			
	Date début	Date fin	Contamination (Gravité*)	
47	Beaupuy	21/04	23/04	Grave
		24/04	25/04	Assez grave
		25/04	26/04	Légère
24	Ste Livrade sur Lot	22/04	23/04	Grave
		24/04	25/04	Légère
		25/04	26/04	Légère
33	Monbazillac	21/04	22/04	Légère
		22/04	23/04	Légère
		25/04	26/04	Légère
16	Pompignac	22/04	22/04	Légère
		24/04	26/04	Grave
		22/04	23/04	Légère
17	Le Tâtre	23/04	24/04	Légère
		24/04	25/04	Légère
		25/04	26/04	Grave
17	St Sigismond	21/04	26/04	Grave

* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : *Légère* < *Assez grave* < *Grave*

Les sorties de taches issues des contaminations liées aux pluies des 13-15 avril devraient être visibles à partir de cette fin de semaine.

Le modèle RIM-Pro® prévoit un risque moyen à important pour la période pluvieuse des 29 avril-1^{er} mai.

Maturation et projections d'après le modèle



Evaluation du risque

Les prochaines pluies pourront encore donner lieu à des projections significatives.

Le risque tavelure pourrait être élevé en cette fin de semaine si les pluies annoncées se confirment et que les conditions de températures et d'humectation sont réunies.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte des pluies annoncées mais aussi de l'allongement des rameaux et de l'apparition des nouvelles feuilles afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

📖 **Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

• Oïdium

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

En parcelles sensibles, des taches récentes sont observées et les symptômes sont en augmentation.



Oïdium

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium s'effectue en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2022. La période de pousse est une période à risque.

Mesures prophylactiques :

Elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ.

📖 **Consultez la fiche « [Oïdium du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

• Feu bactérien

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison et de pousse) est en cours.

Les conditions climatiques annoncées pour les jours à venir sont favorables aux infections, il faut rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse si les conditions climatiques s'avèrent favorables au développement de la maladie. Des contrôles visuels sont indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations.

Le marquage des zones touchées au moyen de repères type « ruban de chantier » permet de suivre l'évolution des foyers. Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

 **Consultez la fiche « Feu bactérien » du Guide de l'Observateur**

• Rugosité

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

Evaluation du risque

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

• Botrytis de l'œil

Le Botrytis de l'œil se manifeste par une tache brune au niveau de l'œil de la pomme. La contamination des fruits a lieu au moment de la chute des pétales. Le champignon évolue très lentement jusqu'à l'enrichissement du fruit en sucre et les symptômes ne commencent à s'exprimer qu'en été.

Des périodes pluvieuses prolongées au moment de la floraison et de la chute des pétales, augmentent les risques de contaminations.

Evaluation du risque

Les conditions humides sont favorables à la maladie.

• Black Rot

Les symptômes sur fruits (taches noires et fermes devenant marron foncées) ne sont visibles qu'à l'approche de la récolte. Les variétés Chantecler, Fuji, Gala et Braeburn y sont très sensibles.

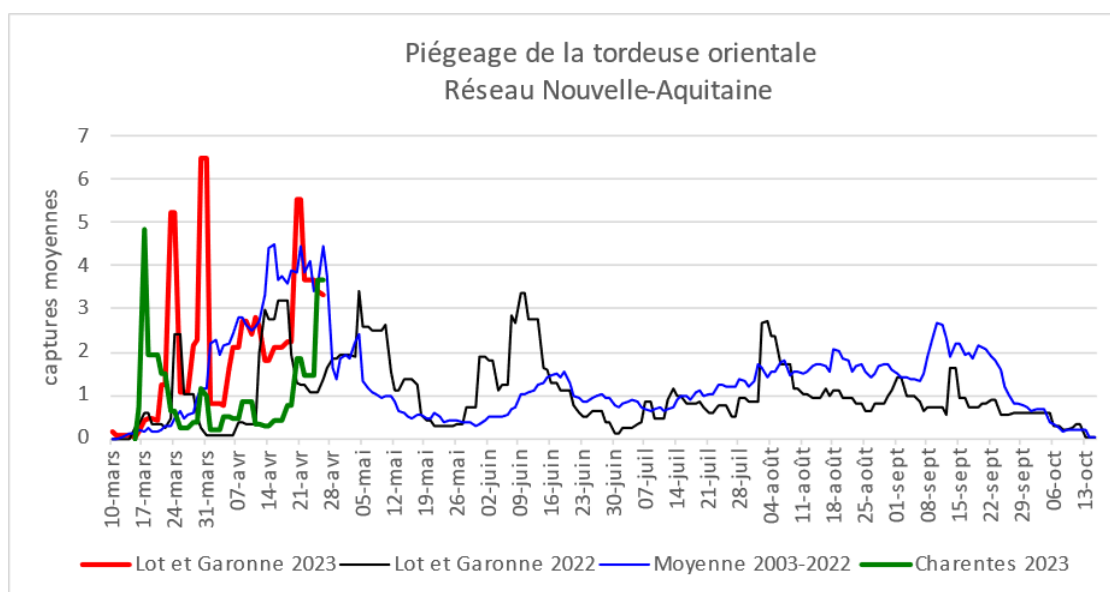
Des pluies combinées à des températures comprises entre 20 et 25°C au moment de la chute des pétales (stade G-H (BBCH 65-67)) sont favorables aux infections primaires.

Evaluation du risque

Les conditions climatiques annoncées pour cette fin de semaine pourraient être favorables.

• Tordeuse orientale du pêcher

Sur notre réseau de piégeage, une hausse des prises est enregistrée depuis la fin de semaine dernière.

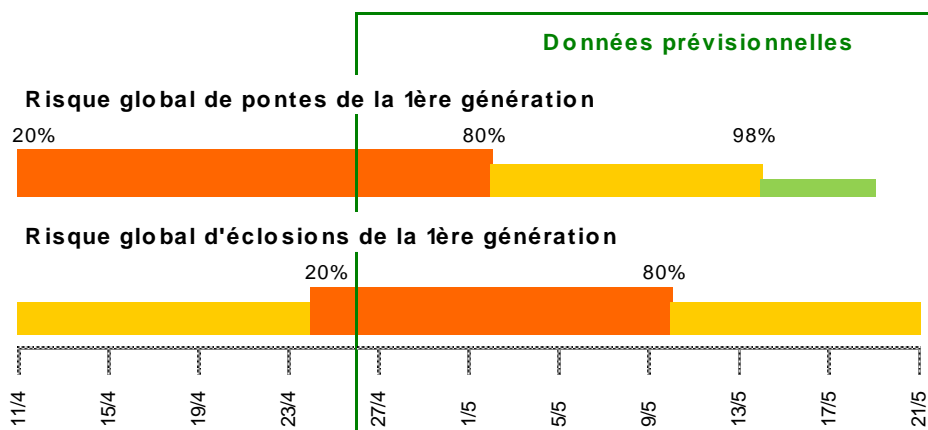


Données de modélisation : selon les données du modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, à ce jour, 60 à 65 % du potentiel de pontes et 20 à 35 % du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales de saison pour les jours à venir, les pontes pourraient rester soutenues jusqu'aux 2-7 mai et les éclosions jusqu'aux 10-15 mai.

Evaluation du risque

La période à risque élevé d'éclosions est en cours.

Données de modélisation Tordeuse orientale



B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Les diffuseurs doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Carpocapse des pommes

Sur notre réseau de piégeage, le premier vol a débuté mais les prises sont faibles jusqu'à présent.

Données de modélisation : selon les données du modèle carpocapse des pommes DGAL-ONPV/INOKI®, avec une hypothèse de températures conformes aux normales de saison pour les jours à venir, les pontes pourraient débuter à compter des 27-29 avril et s'intensifier à partir des 12-17 mai. Les éclosions pourraient débuter à partir des 13-18 mai.



Carpocapse des pommes

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

Les conditions pluvieuses ne sont pas favorables au vol et aux pontes. La période à risque de pontes pourrait débuter à partir de cette fin de semaine.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis du carpocapse des pommes peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Tordeuses de la pelure

Sur notre réseau de piégeage les premières captures ont été enregistrées en fin de semaine dernière.

Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour Capua : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

A cette période de l'année, une autre tordeuse, la tordeuse de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*) peut être capturée dans les pièges. Elle se différencie de *Pandemis* par la couleur orangée du dessous de ces ailes (cf. photo). Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ces papillons.



Pandemis

Tordeuse de l'œillet

(Crédit Photos : D. Racofier – FREDON NA)

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé.

Seuil indicatif de risque à partir du contrôle visuel : 5% d'organes attaqués (corymbes de fruits).



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• La petite tordeuse des fruits *Cydia lobarzewskii*

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromones doivent être en place.

Sur notre réseau de piégeage, les premières captures ont été enregistrées en ce début de semaine en parcelles de pruniers sur le secteur Lot-et-Garonne.

📖 **Consultez la fiche « [Tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur**

• Hoplocampe

Sur notre réseau de piégeage, le vol se poursuit mais les prises sont en baisse.

Les premiers dégâts ont été observés cette semaine en pommiers sur le secteur Lot-et-Garonne et en poiriers sur le secteur des Charentes.

Pour l'hoplocampe du pommier, le seuil approximatif à partir duquel, le risque de pontes est important est fixé à un total de 20 à 30 captures par piège depuis le début du vol. Pour l'hoplocampe du poirier, il n'existe pas de seuil déterminé sur la base du piégeage.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

📖 **Consultez la fiche « [Hoplocampe du pommier](#) » du Guide de l'Observateur**

• Puceron cendré du pommier

Dans nos parcelles de référence quelques foyers sont observés.



Cydia lobarzewskii

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Dégât d'hoplocampe

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

En post-floraison, il est important de réaliser des observations afin de déceler rapidement les premiers foyers avant apparition des enroulements.

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.



Pucerons cendrés

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

R

Résistances aux produits de protection des plantes :

Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire.** Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

• Puceron lanigère

La migration sur les jeunes organes est en cours dans les parcelles à forte pression.

Des adultes de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* sont observés. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

Seuil indicatif de risque : 10% de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20% en présence d'*Aphelinus mali*.

• Puceron vert

La présence de pucerons verts commence à être observée.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

Seuil indicatif de risque : 15% de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.

• Punaises phytophages

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

Sur notre réseau de piégeage, les premières captures d'adultes de punaise diabolique *Halyomorpha halys* ont été enregistrées cette semaine en Lot-et Garonne.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles s'effectue en fonction des dégâts observés l'année précédente ou des observations réalisées (frappages) entre la fin de la floraison et début mai.

Seuil indicatif de risque : présence.



Puceron vert

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

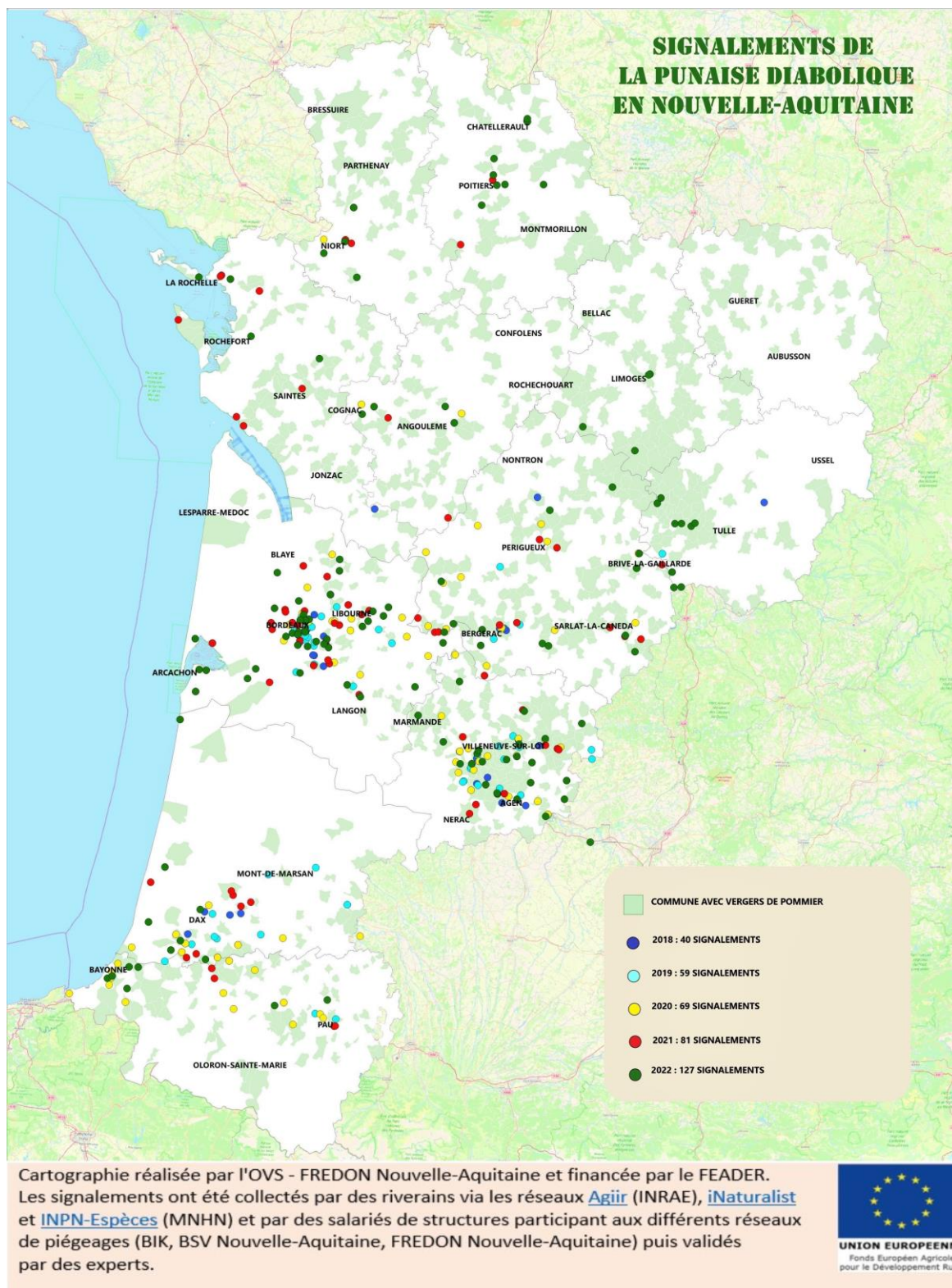


Halyomorpha halys

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Consultez la fiche « Punaises phytophages » du Guide de l'Observateur

Les signalements de la punaise diabolique sur la région Nouvelle-Aquitaine de 2018 à 2022 sont répertoriés dans la carte ci-après.



Lors des battages, la présence de rhynchites peut être observée notamment en parcelles conduites en agriculture biologique. Les dégâts sur fruits peuvent être confondus avec ceux réalisés par les punaises. Leurs piqûres de pontes en forme d'entonnoir (1mm de diamètre) entraînent une déformation du fruit ou la chute de ce dernier (seuil indicatif de risque : 6 individus pour 100 frappages).

Consultez la fiche « Rhynchites frugivores » du Guide de l'Observateur



Rhynchite

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

• Psylle du poirier

En parcelle de référence, les pontes de la seconde génération sont en augmentation et quelques jeunes larves ont été observées.

Evaluation du risque

La période de ponte est en cours et la période d'éclosions débute.



Œufs de psylle sur feuille

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Seuil indicatif de risque : à cette période de l'année, le seuil de nuisibilité est de 10-20% de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30%.



Orius et Anthocoris

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables.

La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

• Cèphe du poirier

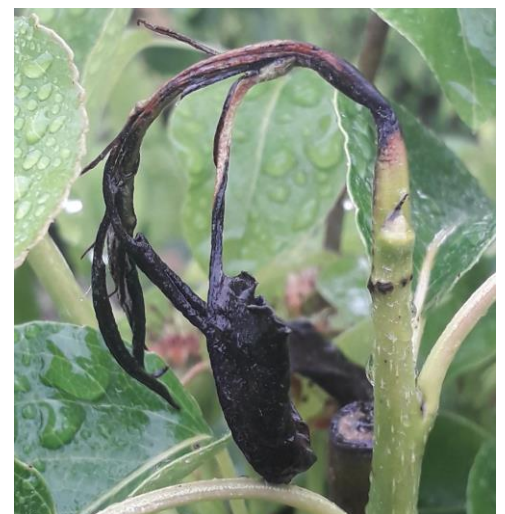
Les premiers dégâts de cèphe du poirier ont été observés cette semaine en parcelle de poiriers en Gironde.

Les jeunes pousses fanent, se recourbent en crosse et se dessèchent. A la base de la pousse attaquée, on observe la présence de piqûres déposées en hélice. Ce critère est caractéristique des attaques de cèphe et permet de ne pas confondre ces dégâts avec ceux dus au feu bactérien.

Le cèphe a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers. La surveillance doit être portée en priorité sur ces derniers.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les pousses attaquées afin de diminuer les populations pour l'année suivante.



Dégât de cèphe du poirier

(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)

• Cécidomyie des feuilles

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont modérées.

En parcelle de pommiers, quelques dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.



Dégât de cécidomyie des feuilles

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

• Acariens rouges

Les éclosions d'œufs d'acariens rouges (*Panonychus ulmi*) s'achèvent. Les populations d'acariens observées actuellement en vergers sont faibles.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40 % de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60 % sur pommier. En présence d'auxiliaires (au minimum 30% de feuilles occupées par des phytoséiides), ce seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

• Cochenilles

Cochenille rouge du poirier : des pontes sont observées sous quelques boucliers. La migration des jeunes larves débute généralement à partir du mois de mai.

Pou de San José : selon nos simulations, avec des températures conformes aux normales de saison, la migration des jeunes larves ne devrait pas débiter avant les 12-17 mai.

La gestion des parcelles vis-à-vis des cochenilles s'effectue au moment de la migration des jeunes larves.

Evaluation du risque

La période à risque débutera lors de la migration des jeunes larves.

Mesures prophylactiques :

L'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par broissage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

• Chenilles défoliatrices

Quelques dégâts de chenilles défoliatrices ont été observés sur certaines parcelles.



Chematobie sur jeune fruit et dégât
(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

• Auxiliaires

Des syrphes (adultes, pontes et larves) et des adultes de cantharides sont notés à proximité des foyers de pucerons. Des mouches *Empis sp* qui se nourrissent du pollen et du nectar des fleurs mais aussi d'autres insectes ont été observées.



Adulte de syrphé
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Empis sp
(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)

• Période de floraison

[L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques](#), abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

Une note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 est disponible sur le lien suivant : [Note DRAAF arrêté abeilles](#)

Fiche pratique « Vergers » pour comprendre la réglementation "Abeilles et pollinisateurs" : [Fiche vergers](#)

Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de [fiches générales](#) qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de [fiches individuelles par bio-agresseur](#) qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Arvitec, CDA 17, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines, SAPA Rouquette, SCICA Castang

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".